



Abidjan, le 25 mai 2011

N° 699 /DPE/SDPP/SPP/KG/BB

A

Monsieur le Directeur de RMO
JOB CENTER
16 BP 1808

ABIDJAN 16

Objet : Renouvellement Agrément 2011
de Bureau de Placement
de Travail Permanent

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions du décret n°96-193 du 07 Mars 1996 relatif au Bureau du Placement de Travail Permanent (Placement Payant) et en réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous accorder l'autorisation d'exercer en qualité d'entrepreneur de Travail Permanent.

Cette autorisation qui est annuelle, court à partir de la date de sa signature.

Vous voudriez bien procéder à son renouvellement **90 jours** avant la date d'échéance.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de mes sentiments distingués./-

Le Directeur Général

Philippe K. N. DRI